

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2018-2020

Il est convenu entre :

- le MINISTERE DES SPORTS

Représenté par la directrice des sports, Laurence LEFEVRE
Désigné ci-après par « le ministère »

Et

- la FEDERATION FRANÇAISE DE PENTATHLON MODERNE

Représentée par son président, Monsieur Joël BOUZOU
Désignée ci-dessous par « la fédération »,
SIRET : 44873505000016

Article 1 :

La subvention prévue pour 2018 à la convention pluriannuelle d'objectifs est majorée exceptionnellement de **46 800 €** pour la réalisation de l'action indiquée selon le détail ci-après :

- Programme d'échanges internationaux avec la Corée du sud : 46 800 €

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 181 800 €.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.



LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE PENTATHLON
MODERNE

Fait à Paris, le **27 AOUT 2018**



LA DIRECTRICE DES SPORTS

Pour la directrice des sports
L'adjointe à la directrice des sports,
Chef de service

Nathalie CUVILLIER

WISE LE DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte

FF PENTATHLON MODERNE
MAISON DU SPORT FRANCAIS
1 AVENUE PIERRE DE COUBERTIN
75640 PARIS CEDEX 13

ION

Identification nationale de compte bancaire - RIB

code bancaire	indicatif	numéro de compte	clé RIB
30002	00579	0000006771U	59
domiciliation			
CL PARIS MASSENA 00579			

Clientèle Particulière - S - P - 0 1/2013

Identification internationale de compte bancaire - IBAN

FR91	3000	2005	7900	0000	6771	U59
identifiant international banque - bic (adresse SWIFT)						
CRLYFRPP						

RIB

30002 00579 0000006771U 59